

Maggie De Block

«Si on pousse plus loin les économies, ce sera sur le dos du patient»

LES PHRASES CLÉS

«Chaque citoyen malade paie de sa poche 18% de ses dépenses de santé. C'est beaucoup.»

«Il y avait jusqu'à présent cinq sources de financement alternatif, on va réduire à deux: la TVA et le précompte mobilier.»

INTERVIEW

BENOÎT MATHIEU
JEAN-PAUL BOMBAERTS

La ministre range son mouchoir au moment où nous arrivons dans son bureau, au sixième étage de la Finance Tower. «Je suis enrhumée», admet Maggie De Block, ministre de la Santé, «mais je ne prends pas d'antibiotiques, parce que c'est viral et qu'il faut montrer l'exemple en limitant le recours aux antibiotiques.»

Le dossier des numéros Inami pour les étudiants en médecine en Belgique francophone est toujours bloqué. À qui la faute? J'ai poursuivi et accéléré le travail initié avant moi par Laurette Onkelinx, qui avait mis en place un comité de planification. Ma démarche a abouti au printemps 2015 au cadastre dynamique des médecins. Est venu ensuite le filtre voulu par Jean-Claude Marcourt. En l'instaurant à la fin de la première année d'études, on retarde d'autant la première vérification de son efficacité. Dans le cas présent, on ne sera pas fixé avant septembre 2016, soit après la seconde session.

Le filtre envisagé par Jean-Claude Marcourt en fin de première année n'offre-t-il pas des garanties suffisantes?

Je pensais que Jean-Claude Marcourt allait suivre la Flandre avec un filtre à l'entrée des études de médecine. Ce n'est certes pas l'idéal, mais cela a au moins permis de faire le nécessaire, c'est-à-dire offrir un cadre prévisible pour tout le monde. Lorsque j'ai annoncé que je voulais étudier la médecine, ma mère n'était pas très favorable parce que ce sont de longues études... Je pense donc aux parents mais aussi aux étudiants, qu'il faut protéger contre d'éventuels mauvais choix. Dans le système francophone, les crédits accumulés en fin de première année risquent d'être perdus. C'est un regrettable gâchis.

Comment comptez-vous rassurer les étudiants francophones?

Je leur répète ceci: pour cette année-ci, il y a assez de numéros Inami pour tous les étu-

dants qui terminent leurs études. Je l'ai dit aux doyens des facultés de médecine également. Fin avril, la commission de planification proposera les quotas pour 2022, c'est l'année de promotion pour les étudiants qui entameront leurs études en septembre 2016.

On entend pourtant parler de pénurie de médecins. Vous n'êtes pas d'accord?

J'accepte les chiffres pour autant qu'ils soient objectifs. On constate qu'il existe des pénuries dans certaines zones reculées. Mais on constate aussi que les jeunes médecins ne veulent pas aller exercer à la campagne. Ils préfèrent rester dans et autour des grandes agglomérations. D'autre part, il faut également tenir compte du risque de ne pas avoir assez de places de stage pour tout le monde, ce qui peut mettre à mal la qualité de la formation.

Conditionner le remboursement d'un médicament traitant la fibrose pulmonaire à l'arrêt du tabac, cela vous semble correct?

Il faut être très prudent lorsqu'on veut lier l'octroi d'un traitement au style de vie du patient. D'autres facteurs peuvent jouer, comme les aspects génétiques ou les conditions socio-économiques. Habiter une maison humide par exemple, ça joue sur la santé. La sécurité sociale repose sur la solidarité entre nantis et moins nantis et entre ceux qui ont une bonne santé et ceux qui ne l'ont pas.

Le Pacte d'avenir conclu avec l'industrie pharmaceutique doit rendre les médicaments moins chers, mais semble surtout rapporter aux pouvoirs publics.

Au contraire! Le «patent cliff» qui interviendra au 1^{er} avril permettra de faire basculer une série de médicaments sous licence dans le domaine public. Ce qui se traduira pour l'exercice 2016 par 11 millions d'euros d'économies pour les patients et 60 millions pour l'Inami. Mais il faut savoir que ces 60 millions seront réinjectés dans le remboursement de médicaments innovants qui étaient jusqu'ici peu accessibles en raison de leur prix prohibitif. Je pense par exemple à certains médicaments qui traitent le mélanome de la peau. C'est par ce biais également que nous avons pu rembourser le traitement de l'hépatite C. Le Pacte est donc tout bénéfice pour le patient et il offre en outre des perspectives d'avenir pour l'industrie. Il faut en effet tout mettre en œuvre pour conserver la recherche pharmaceutique dans notre pays. Certains pays nous envient ce Pacte.

Puisque l'on parle d'économies. L'ajustement budgétaire est imminent. On en parle depuis novembre!

On entend souvent dire que s'il y a efforts supplémentaires à réaliser, c'est dans la Sécurité sociale. Il y a encore de la marge? On doit effectuer un effort considérable dans

les soins de santé: 3,2 milliards d'économies d'ici la fin de la législature. Dont 1,7 milliard déjà réalisé à la fin de cette année. Plusieurs mesures ont été prises et à chaque fois, j'ai

insisté: on ne peut pas toucher le patient. Chaque citoyen malade paie de sa poche 18% de ses dépenses de santé. C'est beaucoup. Alors, quand on parle d'économies, ce n'est pas compliqué. Regardez les différents acteurs. Le pacte d'avenir avec l'industrie pharmaceutique va générer des économies; les mutualités doivent réduire leurs coûts administratifs; on a demandé un effort aux distributeurs; on n'a pas indexé les honoraires des prestataires de soins. Quant aux hôpitaux, on travaille à une réorganisation. Ce n'est pas une économie: les chiffres de quatre hôpitaux sur dix sont dans le rouge. À long terme, oui, on dégagera des économies, parce qu'il y aura plus de collaborations et moins d'instruments lourds dans chaque hôpital.

La Sécu a fait assez d'efforts comme cela?

Mais je continue à en faire, des efforts! Je dois encore prendre des mesures pour réaliser la seconde moitié de la trajectoire. Quand on parle d'efforts supplémentaires, c'est en plus de tout ça? Alors là, cela va toucher le patient! Et ça je ne veux pas. La trajectoire actuelle est réalisable, même si ce ne sera pas simple. C'est comme un marathon: la première partie, ça va, mais il faut continuer. Mes collègues de gouvernement ont eux aussi une trajectoire à respecter et ils doivent prouver que cela a été réalisé.

Certains disent que les 3,2 milliards à réaliser vont déjà toucher les patients.

Il faut regarder qui dit cela. C'est l'opposition, hein. Ils prétendent que la norme de croissance n'est pas suffisante. C'est ce que je dis toujours: c'est le domaine de mes rêves, pas le budget de mes rêves. En attendant, quand ils étaient au pouvoir et bénéficiaient d'une norme de 4,5%, pourquoi n'ont-ils jamais trouvé l'argent pour rembourser les médicaments contre l'hépatite C?

Vous voulez aussi réformer le financement de la Sécurité sociale.

Dans le financement de la Sécu, à côté des cotisations, il y a la dotation classique, le financement alternatif et la dotation d'équilibre. On garde ces trois piliers. Mais il faut tenir compte de la 6^e réforme de l'État, de l'impact du tax shift et des diminutions de cotisations déjà réalisées sous Di Rupo. 2015 et 2016 étaient des années transitoires. Pour le futur, il faut un financement durable et transparent. Cela passe notamment par une réforme du financement alternatif. Il y avait jusqu'à présent cinq sources, on va réduire à deux: la TVA et le précompte mobilier. J'ai soumis, avec Willy Borsus, une proposition au gouvernement; le débat est en cours.

On supprime par exemple les stock-options ou les accises sur le tabac?

C'était un système peu transparent, où il était difficile de prévoir les conséquences d'autres décisions sur le financement de la Sécurité sociale. On veut aussi introduire une responsabilisation. Quand des dérapages sont prévisibles, les acteurs de la Sécu devraient les voir venir plus vite et formuler des propositions afin de corriger le tir, et éviter le dérapage. Pour cela, nous avons besoin de chiffres régulièrement mis à jour. Nous allons instituer une sorte de Comité de monitoring au sein de la Sécu. Dans la configuration actuelle, on reçoit des «chiffres comptables», qui arrivent avec un certain délai. L'idée est d'avoir des chiffres actualisés, afin de ne plus être confrontés à des faits accomplis.

Fiscalité encore. Faut-il réformer l'impôt des sociétés? Supprimer les notionnels?

Réformer l'impôt des sociétés est dans notre programme depuis longtemps! Sauf qu'à l'époque, le débat n'était pas mûr et les intérêts notionnels ont été inventés. C'est évident: si

l'on modifie l'impôt des sociétés, il faut revoir les notionnels dans la foulée. On peut aussi instaurer un modèle dual, où le système actuel coexiste avec une nouvelle formule simplifiée, parce que les intérêts notionnels ne sont pas toujours accessibles, notamment pour les PME. C'est à examiner par des experts. Nous respectons les compétences de chacun et regarderons la proposition que Johan Van Overtveldt soumettra.

L'autre grand débat fiscal, c'est la voiture de société.

C'est toujours aux gens de choisir. Si vous habitez à Bruxelles, vous pouvez vous déplacer en métro, à vélo ou à pied: il n'y a pas forcément d'intérêt à demander une voiture. Mais si vous habitez loin, cela peut être intéressant. Ou il peut être préférable de demander une compensation pour prendre le train.

Vous n'êtes donc pas opposée à ce que l'on élargisse l'avantage fiscal à d'autres modes de transport?

Je suis ouverte à tout ce qui peut apporter des solutions, mais je pense que ce n'est pas

simple. Il faut parler de tout, et notamment du RER. Quand on voit la mobilité à Bruxelles, on se rend compte que tout ne va pas se résoudre en un coup de baguette magique. Là, regardez, ce grand camion jaune, qui fait demi-tour. C'est inacceptable, dans un carrefour comme celui-là. La conduite des gens a aussi un impact. Moi je vais en vacances en France depuis plus de vingt-cinq ans. Et j'ai vu que cela a changé. Avant, les Français sur la route, c'était l'enfer. Maintenant, il y a beaucoup plus de contrôles et ils s'adaptent.

Une seule candidate à la tête de l'Open Vld: n'est-ce pas dommage pour le débat?

On connaît l'histoire: il y en a un à qui sa maman a interdit d'y aller, quelqu'un dont la femme n'était pas d'accord et un autre qui n'a pas osé. Voilà. Ce qui est curieux, c'est qu'il y a 94 candidats pour le bureau du parti, dont moi, mais parmi eux, aucun candidat à la présidence. Une seule candidature, c'est nouveau pour l'Open Vld! Mais il y aura quand même du débat au sein du bureau du parti qui entoure Gwendolyn.

«Je pensais que Jean-Claude Marcourt allait suivre la Flandre avec un filtre à l'entrée des études.»

«Si l'on modifie l'impôt des sociétés, il faut revoir les notionnels dans la foulée.»